En attente de
l'approbation du P.O.

Projet d'école

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Ecole fondamentale autonome « Francisco Ferrer » Tubize

Rue Ferrer, 15 – 1480 Tubize

✆ 02 / 355 30 79

Table des matières

1. L’élaboration du projet d'établissement. 2

2. Présentation de l'école..... 2

3. Encadrement..... 3

4. Accueil extra-scolaire 3

5. Priorités de l’ecoıe 4

6. Objectifs généraux. 4

7. Bien-être, lutte contre la violence et le harcèlement. 5

8. Dispositifs pédagogiques adaptés à la réussite de chacun. 6

9. Intensifier le dispositif éducatif. 7

10. Mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre. 10

11. Mesures prises pour susciter les contacts et la communication entre les membres du personnel enseignant, les parents et les partenaires extérieurs.. 11

12. Projet « école du dehors » à Achonfosse..... 12

1. L’élaboration du projet d'établissement.

Notre projet d’établissement produira ses effets durant les années scolaires

2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Il s’inscrit dans la ligne des Projets éducatif et pédagogique de l’Enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement (W.B.E.) et du décret relatif à la promotion d’une école de la réussite.

Ce projet a été élaboré en réunion d’équipe du 15 octobre 2021. Nous attendons l’approbation du Pouvoir Organisateur (WBE).

2. Présentation de l'école.

Elle compte 3 implantations nommées comme il suit :

- **FERRER :** Sur un site situé rue Ferrer, (au centre-ville et à proximité de la gare), cette implantation regroupe les sections maternelles et primaires
- Elle organise les classes allant de l’accueil à la 4ème primaire.
- **SCANDIANO :** Située rue de Scandiano (au centre-ville), cette implantation regroupe les classes de 5èmes et 6èmes primaire.
- **ACHONFOSSE :** Située dans un cadre de verdure et desservie par un bus interne, cette implantation compte une section maternelle et le premier cycle primaire à la rue de l’Achonfosse qui s’inscrit dans un projet « école du dehors ».

Notre école dispose d’une infrastructure adaptée à la pédagogie actuelle :

- Des espaces spécifiques : un local informatique, un local sieste, une bibliothèque par cycle.

- Des Tableaux Blancs Interactifs (T.B.I.) sont installés dans les classes du primaire de Ferrer et de Scandiano.
- Un restaurant et une cuisine (deux services) produisant ses propres repas à des prix démocratiques.
- Une salle d'éducation physique et de psychomotricité.

3. Encadrement

L'encadrement comprend :

- la direction.
- le secrétariat.
- le personnel enseignant : instituteurs(trices) primaire et maternel, maitres de citoyenneté, maitre de cours philosophiques, maitres d'éducation physique, maitres de néerlandais, puéricultrice, psychomotriciens et membres P.T.P. en charge du cours d'informatique.
- le personnel de maitrise : d'entretien du bâtiment et de préparation des repas.
- les aides des Agences Locales pour l'Emploi (A.L.E).
- le Centre Psycho Médico Social (C.P.M.S.)
- des logopèdes internes qui interviennent durant les heures de cours à la demande des parents.

4. Accueil extra-scolaire

Un accueil extra-scolaire quotidien est organisé en collaboration avec le centre pour le développement de l'enfant et de sa famille (C.E.D.E.F.), A.S.B.L. agréée par l'O.N.E..

Un service de garderie est organisé de 6h45 à 8h15 le matin et de 15h05 à 18h15 en fin de journée.

Le C.E.D.E.F. a aussi en charge l'atelier des devoirs pour les primaires et organise des activités encadrées le mercredi après-midi.

5. Priorités de l'école

Les priorités de notre école se basent sur les valeurs du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement.

DEMOCRATIE

OUVERTURE & DEMARCHE SCIENTIFIQUE

RESPECT ET NEUTRALITE

EMANCIPATION SOCIALE

6. Objectifs généraux.

Le projet de notre établissement est basé sur les objectifs généraux du projet éducatif de l'enseignement de W.B.E. :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

7. Bien-être, lutte contre la violence et le harcèlement.

Démarches entreprises pour assurer la sécurité de l'enfant :

- Favoriser les jeux selon les âges par la création de cours de récréation, d'aires de jeux propres au maternel et au primaire (cour pour les élèves de 1ère et 2ème années et cour pour les élèves de la 3ème et 4ème année)
- Désengorger la cour primaire et éviter les bousculades des petits par les grands et donc les accidents en délimitant des zones de jeux alternant zones calmes et zones dans lesquelles les élèves peuvent se défouler et la mise à disposition de jeux divers.
- Mise en place de quelques règles faciles à comprendre, à retenir et applicables à tous les élèves.
- Mise en place de dispositifs sous formes de rituels pour éduquer à l'empathie dans le but de désamorcer les conflits
- Trouver avec les élèves des moyens pour lutter contre les violences physiques, verbales et diverses situations de harcèlement.
- Informer les élèves sur ce qu'est le racket et les aider à mieux réagir en cas d'agression par l'organisation de séances organisées par les titulaires avec la collaboration du Centre Psycho Médico Social (C.P.M.S.), de l'Accueil en milieu ouvert (A.M.O.) et de la police.

- Apprendre le code de la route de manière active par la venue de membres de la cellule éducation et prévention de la police de la route.
- Sensibiliser, par l'organisation d'actions ponctuelles par les enfants, les parents à la sécurité aux abords de l'école et au port de la ceinture.

8. Dispositifs pédagogiques adaptés à la réussite de chacun.

La pédagogie sera celle du progrès tendant à l'épanouissement de chacun en tenant compte des potentialités différentes et des rythmes d'apprentissage individuels.

Démarches entreprises pour assurer la réussite des élèves et particulièrement des élèves en difficulté

Eduquer aux savoirs et savoir-faire, conduire les élèves à s'approprier des compétences :

- Choisir des situations motivantes, porteuses de séquences d'apprentissage (projets de classe, grilles d'évaluation, résolution de problèmes de vie).
- Organiser l'apprentissage sur base d'évaluations formatives.
- S'assurer que l'élève maîtrise les pré-requis nécessaires.
- Respecter le rythme de progression de chacun.
- Harmoniser les passages entre chaque niveau ou cycle.
- Prévoir des cahiers de synthèses servant de référentiels.

Développer une pédagogie différenciée :

Centrer son travail sur les élèves les plus faibles et permettre le dépassement aux plus forts.

- Aider et soutenir les élèves plus faibles et particulièrement ceux dont la langue maternelle n’est pas le français.
- Différencier les méthodes, les stratégies, les moyens et ajuster son enseignement.
- Organisation du travail en groupes de besoins.
- Organisation du tutorat.
- Utiliser l'outil informatique comme outil de remédiation, de dépassement mais aussi de recherche et de découverte.
- Développer la créativité

Responsabiliser les élèves pour qu'ils soient acteurs de leurs progrès.

Chaque élève doit être conscient des objectifs (clairs, précis et adaptés) qu'il doit atteindre.

Il doit être conscient des progrès qu'il a réalisés et des efforts qu'il doit encore faire.

9. Intensifier le dispositif éducatif.

Initiatives prises en matière, d'animation culturelle, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'environnement et de promotion des activités sportives.

L’école ne peut se replier sur elle-même, la culture de nos élèves ne peut se résumer à un caractère livresque ainsi, diverses activités organisées tant à l’intérieur qu’à l’extérieur peuvent constituer le prolongement naturel et vivant des cours dispensés.

Ouverture sur la culture et l’environnement.

- Organisation de classes de dépaysement.

    - Classes vertes à Saint-Hubert en première ET en troisième primaire.
    - Classes de neige en sixième primaire.
  - Participation à certaines activités « théâtre » du Centre Culturel de Tubize.
  - Spectacles organisés au sein de l'établissement.
  - Visites de monuments, musées, sites et expositions diverses.
  - Accueil de personnes ressources
  - Diverses sorties pédagogiques.
  - Collaboration avec l'Académie de Musique de Tubize et organisation au sein de l'école (en extra scolaire), de cours d'initiation musicale et d'art dramatique.
  - Organisation d'ateliers informatiques dans la cadre du projet « Cyber-écoles »

Education à la citoyenneté et à la démocratie

  - Participation à l'élection des représentants de l'école au Conseil communal des enfants de la ville
  - Rédiger une charte qui mettra en évidence les devoirs et les droits des enfants.
  - Cette charte sera affichée dans des endroits bien spécifiques.
  - Participation aux activités concernant la ville de Tubize.
  - Collaboration avec l'Accueil en milieu ouvert (A.M.O.), le Centre psycho médico social (C.P.M.S.)
  - Travail sur le respect, la lutte contre la violence…

Education aux médias :

- Fréquentation de la salle informatique (présence d'une Aide à la promotion de l'emploi (P.T.P.) sur l'implantation de Ferrer
- Utilisation de manuels scolaires
- Fréquentation de la bibliothèque communale
- Exploitation d'une bibliothèque de classes pour les recherches
- Accès à Internet pour chaque classe dans le cadre de recherches pour les projets de classes

Education à la santé :

L'école et la famille doivent agir ensemble pour promouvoir la santé des jeunes. Elles jouent des rôles primordiaux et complémentaires dans l'alimentation équilibrée et l'éducation à la santé.

- En collaboration avec le Centre psycho médico social (C.P.M.S.), mises en place de séances d'éducation à la santé (hygiène, …).
- En collaboration avec le C.P.M.S., éducation sexuelle et affective au cycle 4 (Projet EVRAS)
- Mettre l'accent sur une bonne alimentation par le biais d'un projet collation saine et une collation-potage, en partenariat avec une A.S.B.L. et la cuisine de l'école
- Une attention particulière est apportée quant à la confection de repas variés et équilibrés préparés au sein de l'établissement

Education à l'environnement

- Sensibilisation au recyclage, au tri des déchets et au maintien de la propreté de l'environnement.
- Organisation du tri des déchets dans les classes et dans la cour

- Collaboration avec des intervenants extérieurs : fonds pour la collecte des piles (B.E.B.A.T.), le Bureau économique de la province (B.E.P.), visite de l'incinérateur et du parc à conteneurs, visite du centre d'épuration
- Organisation de classes de dépaysement

Promotion des activités sportives et de psychomotricité

- Projet d'apprentissage de la natation avec une piscine proche de l'école.
- Cours de psychomotricité en maternelle et d'éducation physique en primaire.

10. Mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre.

Relations maternelles – primaire

Faciliter le passage des élèves de 3ème maternelle vers la première primaire en créant un climat affectif, chaleureux et sécurisant par le biais d'activités communes (5ans – 8 ans).

Les élèves de 3ème maternelle se rendront à plusieurs reprises dans les locaux primaires pour:

- Connaître l'emplacement des classes de 1ère primaire, des toilettes, de la cour de récréation.
- Rencontrer les instituteurs primaires.
- Vivre des activités en compagnie des élèves du 2ème cycle (5ans-8ans).

Ces activités s'organiseront ponctuellement au cours de l'année scolaire en fonction des projets et des concertations.

Relations primaire - secondaire

- Visite des élèves de 6ème aux établissements secondaires de la région.

- Utilisation d'un journal commun aux élèves du 4ème cycle de l'enseignement fondamental et au 1er cycle de l'enseignement secondaire
- Présentation aux enfants et parents, des modalités du décret inscription en 1ère commune.
- Un système de cotitulariat est mis en place afin d'habituer les élèves du cycle 4 à avoir plusieurs professeurs.

Relations enseignement spécialisé – primaire

- Selon la demande d'un établissement d'enseignement spécialisé, notre établissement se tient prêt à accepter un ou plusieurs enfants à besoins spécifiques
- Des logopèdes externes vienne t à la demande des parents à l'école durant les heures de cours
- Des aménagements raisonnables peuvent mis en place par l'enseignant à la demande des partenaires externes qui travaillent avec l'enfant (logopède, pédopsychiatre, etc.).

11. Mesures prises pour susciter les contacts et la communication entre les membres du personnel enseignant, les parents et les partenaires extérieurs.

- Soutien et partenaires indispensables dans notre tâche éducative, en choisissant notre école, les parents adhèrent au projet d'établissement et nous aident à y faire respecter les règles de vie.
- Demeurer une équipe pédagogique disponible, proche des élèves et des parents.
- Organiser une réunion d'informations sur les stratégies utilisées en classe.

- Organiser des contacts (réunions collectives ou individuelles).
- Impliquer les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.
- Informer les parents de la progression de leur enfant par le bulletin ou de grilles ponctuelles.

12. Projet « école du dehors » à Achonfosse

Où ?

L'école du dehors aura lieu à l'implantation Achonfosse et/ou dans des lieux propices aux découvertes et aux apprentissages.

Quand ?

L'école du dehors sera organisée, en moyenne, une fois/semaine suivant les besoins pédagogiques. Quand cela sera possible, il n'est pas à exclure que d'autres journées (au cours d'une même semaine) y soient consacrées. Nous resterons dehors quel que soit le mois et le temps (froid, chaleur, pluie, neige, …) sauf en cas d'orage, de tempête ou de froid extrême. (La décision sera alors prise au dernier moment par les institutrices).

Quoi ?

Toutes les activités réalisées sont porteuses de sens et s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement. De plus, elles s'insèrent dans la continuité des leçons vues en classe (intérieure ou extérieure).

Le projet d'école du dehors vise à aider l'enfant à résoudre des situations et des problèmes concrets en manipulant et en observant l'environnement proche.

Pourquoi ?

- L'école du dehors permet à l'enfant de se reconnecter à la nature ;

- Les sorties dans la nature renforcent le système immunitaire ;
- L'exercice en plein air stimule les capacités motrices et permet aux enfants d'être davantage en mouvement et d'avoir un poids corporel plus équilibré ;
- La nature améliore le bien-être, absorbe les effets des évènements négatifs de la vie et réduit le stress ;
- Les expériences dans la nature améliorent l'estime de soi, la conscience de soi et la confiance en soi ;
- Les activités pratiquées dans la nature stimulent la créativité, l'autonomie, l'auto-discipline, la concentration et les compétences langagières ;
- Être en groupe dans la nature améliore le comportement social, stimule la capacité de coopération et de communication ;
- L'apprentissage en plein air est global, riche de sens, proche de la vie quotidienne et motivant ;
- Les expériences dans la nature contribuent à un mode de vie durable ;
- Les immersions dans la nature donnent un sens à la vie et permettent de développer notre vision du monde et nos valeurs.

Conseils aux parents :

- Prévoir des vêtements adaptés à la météo.
  - → Idée : regarder la météo en famille le dimanche soir pour déterminer les vêtements adaptés au lendemain.

- Echanger avec votre enfant à propos des activités vécues en école du dehors.
  - <u>Idée 1 :</u> discuter des activités réalisées en journée (Explique deux activités que tu as vécues. Qu'as-tu préféré faire ? Pourquoi ? Etc.)
  - <u>Idée 2 :</u> dessiner la journée vécue et remettre les différentes étapes de la journée dans l'ordre chronologique.
  - <u>Idée 3 :</u> visionner les photos/vidéos publiées sur Facebook pour aider les enfants à s'exprimer plus facilement lorsqu'ils énumèrent les activités.

----------✂----------✂----------

PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné ……

père – mère – tuteur de ……

certifie avoir pris connaissance du projet d'établissement de l'école fondamentale Francisco Ferrer de Tubize.

DATE ET SIGNATURE : (*précédés de la mention **« lu et approuvé »)***

……